



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

FERMETURE DE SANI-TRI : AUCUN IMPACT SUR LE SERVICE AUX CITOYENS

VAL-D'OR, LE 21 NOVEMBRE 2013. – Le 20 novembre, c'est avec grande tristesse que la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) apprenait la fermeture pour une période indéterminée de Sani-Tri, entreprise propriétaire du centre de tri de Rouyn-Noranda où elle fait parvenir le recyclage des citoyens de son territoire. Nos pensées sont avec la cinquantaine d'employés de notre région qui se retrouvent sans emploi.

La MRCVO avait octroyé à Sani-Tri un contrat pour le transport et le traitement de son recyclage jusqu'au 31 décembre 2015. Cela représente 4 000 tonnes de matières recyclables annuellement collectées sur son territoire.

Des solutions déjà pensées

La MRCVO a été proactive dans ce dossier en ayant déjà entrepris des démarches avec l'entreprise Tricentris qui possède 3 centres de tri, soit à Lachute, Terrebonne et Gatineau. Avant de conclure une possible entente, la MRCVO attend de connaître les intentions des autorités de Sani-Tri.

D'ici là, la MRCVO s'est assurée de pouvoir entreposer toutes les matières recyclables collectées. Outre son centre de transbordement situé à l'enviroparc de Val-d'Or, la MRC a déjà fait l'inventaire des bâtiments sur le territoire pouvant accueillir les matières recyclables de façon temporaire.

Aucun impact pour les citoyens

Ces changements n'occasionneront aucun impact aux services offerts aux citoyens. La collecte du recyclage continuera d'avoir lieu comme à son habitude. La MRCVO tient à garantir que toutes les matières recyclables seront valorisées et encourage ses citoyens à continuer leurs efforts pour réduire la quantité de matières qui se rendent à l'enfouissement.

- 30 -

Source : Rose-Marie Shadeed
Agente en communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
rose-marie.shadeed@mrcvo.qc.ca